

*Le Mesnil  
saint denis*

BULLETIN MUNICIPAL N° 45 DÉCEMBRE 2008



**Joyeuses  
fêtes !**



LE MESNIL SAINT DENIS EST UNE COMMUNE DU PARC NATUREL REGIONAL DE LA HAUTE VALLÉE DE CHEVREUSE

# Sommaire

X Le mot du Maire	3
X La mairie en direct	4
X Infos pratiques	5
X Environnement Urbanisme	7
X Travaux	10
X Scolaire	12
X Tri et collecte	14
X Calendrier du tri 2009	17
X La vie au Mesnil	19
X Sports	24
X Enquête	25
X Etat civil	26
X Tribune libre	27
X Vos rendez-vous	28

Bulletin municipal du Mesnil Saint Denis  
N°45 décembre 2008

**Directeur de la publication :** Jean Créno

**Directeur de rédaction :** Caroline Kaplan

**Secrétaire de rédaction :** Patrick Blanc

**Commission communication :** Caroline Kaplan

Aline Breton, Maurice Gutman, Elisabeth Marion,  
Michel Terrasson, Fabienne Juliot-Drouet

**Conception, composition :** e.maginère - www.emaginer.fr

**Impression :** Publi Tregor

**Photographies :** commission communication

## Horaires d'ouverture de la mairie

- ◆ **lundi, mardi, mercredi :**  
8h45 à 11h45 et 13h30 à 17h15
- ◆ **jeudi :** 13h à 19h15
- ◆ **vendredi :** 8h45 à 11h45 et 13h30 à 16h45
- ◆ **samedi :** 9h à 11h45



Le service Urbanisme est désormais ouvert aux mêmes jours et heures que l'accueil.

Inscriptions au restaurant scolaire du lundi au vendredi pendant les heures d'ouverture de la mairie.

Hôtel de Ville - 1 rue Henri Husson  
78322 Le Mesnil Saint Denis Cedex

Tél: 01 30 13 86 50 - Télécopie: 01 30 13 86 71  
e-mail: [mairie@lemesnilsaintdenis.fr](mailto:mairie@lemesnilsaintdenis.fr)  
site: [www.lemesnilsaintdenis.com](http://www.lemesnilsaintdenis.com)

## Fêtes de fin d'année

### Concours de Noël des maisons décorées



Organisé par le Syndicat d'Initiative

Récompensé par les commerçants du Mesnil Saint Denis

- ◆ Passage du jury : jeudi 18 – vendredi 19 – samedi 20 décembre
- ◆ Lundi 22 décembre : passage du jury pour notation entre 18h et 20h
- ◆ Remise des prix : samedi 10 janvier à 11h30 cantine des Communs du Château

### Notre traditionnel Rendez-vous des Séniors



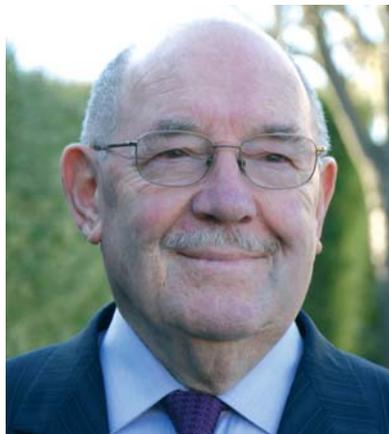
Le repas offert par la municipalité aux personnes de plus de 65 ans aura lieu le **samedi 17 janvier 2009** dans les salons Saint-Exupéry à Coignières. Le nombre important d'inscrits nous promet un déjeuner fort sympathique et convivial.

### Carnaval

Le **28 mars 2009**, fête de la fin de l'hiver ! Notre Carnaval vous entraînera en musique dans les rues du Mesnil afin de venir brûler le Bonhomme d'Hiver à Champmesnil. Toutes les attractions ne sont pas encore complètement définies mais, comme chaque année, venez nombreux pour rire et vous amuser dans cette joyeuse cavalcade où tout fini par un sympathique goûter.



*Madame, Mademoiselle, Monsieur, Chers Amis,*



Les événements survenus ces derniers mois sur la planète avec leurs incidences sur la vie des uns et des autres, leurs répercussions, dans tous les domaines, et notamment sur les collectivités locales conduisent chacun de nous à réfléchir, en restant inquiets, mais avec l'espoir que les gouvernants de tous pays finiront par s'entendre pour trouver des solutions adaptées à chaque cas (précarité, logement, chômage, finances...).

Dans l'immédiat, pour notre commune, vous retrouverez au fil des pages ce qui a été l'action municipale ou associative au cours des derniers mois.

Comme chaque année, la période des vacances a été mise à profit pour mobiliser personnel ou entreprises pour l'entretien ou l'exécution de travaux plus importants dans les écoles. Ainsi, la rentrée a pu s'effectuer dans de bonnes conditions avec des ouvertures de classes.

Des moments forts ou très forts ont marqué cette période :

- ◆ le forum des associations et son succès habituel,
- ◆ l'agrandissement de la maternelle de Champmesnil et son inauguration en présence de Monsieur l'inspecteur d'Académie et du Président du Conseil général,
- ◆ des cérémonies de jumelage avec Hankensbüttel, le baptême du Square du même nom et du Foyer Otto Kauffman au CLC,
- ◆ l'inauguration de la première tranche de 35 logements sociaux en présence de la société Domaxis, bailleur social, de Monsieur le Président du Conseil général, de Madame la Préfète, de Madame Valérie Pécresse Ministre, avec la satisfaction à ce jour d'avoir pu loger 15 familles mesniloises. Une seconde tranche de 18 logements devrait être achevée et livrée au cours du premier trimestre 2009.

Dans ce domaine, vous connaissez les engagements pris avec le Conseil général en 2007 dans le cadre d'un contrat de développement de l'offre résidentielle de logements. Deux sites sont à l'étude, dont l'un avenue de Breteuil. Nous en sommes à l'établissement du règlement d'urbanisme pour lequel le commissaire enquêteur a terminé son enquête et donné un avis favorable. Celui ci permettra aux architectes et aménageurs de nous présenter divers projets architecturaux et environnementaux, qui seront à leur tour présentés à tous dans le cadre d'une information générale afin de recueillir vos avis et de permettre un choix.

Après ces semaines assez chargées, et malgré cette morosité nationale, je vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année et un beau et joyeux Noël en famille. Toute l'équipe municipale et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Que 2009 soit pour chacun et chacune d'entre vous, pour vos familles et vos proches une excellente année, en privilégiant la santé pour partager des moments agréables.

*Bon Noël et Heureuse Année*

*Bien Cordialement*

A handwritten signature in black ink, which appears to be 'Jean Créno'. The signature is written in a cursive, flowing style.

Jean Créno

## Zoom sur les Conseils municipaux



**Prochains Conseils municipaux:**  
jeudi 18 décembre,  
jeudi 12 février 2009.

Depuis le bulletin municipal paru en juillet dernier, le Conseil municipal s'est réuni trois fois.

Les principales questions abordées et délibérations votées sont résumées ci-après.

Le compte rendu complet de chaque séance est consultable en mairie; un résumé est diffusé sur le site internet.

### Séance du 26 juin 2008

- ◆ Bilan de formation des élus en 2007, la commission des finances est chargée d'élaborer le plan de formation pour 2009.
- ◆ Autorisation donnée au maire de signer la demande de permis de construire de l'aire d'accueil des gens du voyage.
- ◆ Désignation des représentants du conseil aux CLIC (Comités Locaux d'Information et de Concertation) pour les sociétés pétrolières localisées à Coignières.
- ◆ Demande de subvention faite par le Syndicat Intercommunal d'Assainissement : prime AQUEX (versée par l'agence de l'eau en fonction de l'amélioration apportée au réseau).
- ◆ Présentation du rapport sur le prix et la qualité du service "eau".
- ◆ Compte administratif 2007 pour la commune et les budgets annexes "eau et assainissement" :
  - ✓ confirmation de l'affectation du résultat ;
  - ✓ prise des délibérations financières concomitantes (comptes de gestion, bilan des politiques foncières et des acquisitions / cessions, virement de crédit...).

- ◆ Décision de financer le reliquat de notre participation au contrat d'amélioration de l'habitat de 2007.
- ◆ Décision du prix des concessions pour le nouveau columbarium.
- ◆ Adoption des règlements intérieurs pour la restauration scolaire et l'étude.
- ◆ Aménagement du temps scolaire.
- ◆ Augmentation des tarifs de restauration scolaire et d'étude.
- ◆ Demande de subvention au Conseil général dans le cadre du programme exceptionnel d'aide aux communes de 5 000 à 20 000 habitants pour la réalisation d'opérations de sécurité routière sur routes départementales en agglomération.

### Séance du 18 septembre 2008

- ◆ Approbation du règlement intérieur du Conseil municipal.
- ◆ Autorisation donnée au maire de signer le marché pour les déchets ménagers et présentation du rapport annuel 2007 pour ces mêmes déchets.
- ◆ Exonération de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour certaines sociétés qui n'utilisaient pas ce service.
- ◆ Demande de subvention au Conseil général pour l'enfouissement des

réseaux aériens avenue de Sully.

- ◆ Création de trois emplois (2 agents de maîtrise et 1 contrôleur de travaux) pour les agents promus à un grade supérieur (mais n'augmentant pas le nombre d'employés).
- ◆ Affectation du résultat après retraitement des ICNE (Intérêts Courus Non Échus) pour les budgets annexes "eau et assainissement".
- ◆ Présentation des rapports d'activité 2007 du SIAC et du SIDOMPE.

### Séance du 23 octobre 2008

- ◆ Demande de subvention à la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) pour la restauration de la Vierge à l'enfant de l'église.
- ◆ Décision de mettre en place un compte-épargne-temps pour le personnel.
- ◆ Décision d'une subvention complémentaire pour le Comité de jumelage.
- ◆ Décision modificative n°5 pour le budget communal.
- ◆ Adoption du budget supplémentaire 2008 des budgets annexes "eau et assainissement".

**Michèle Mouchéné**  
Directrice Générale  
des Services

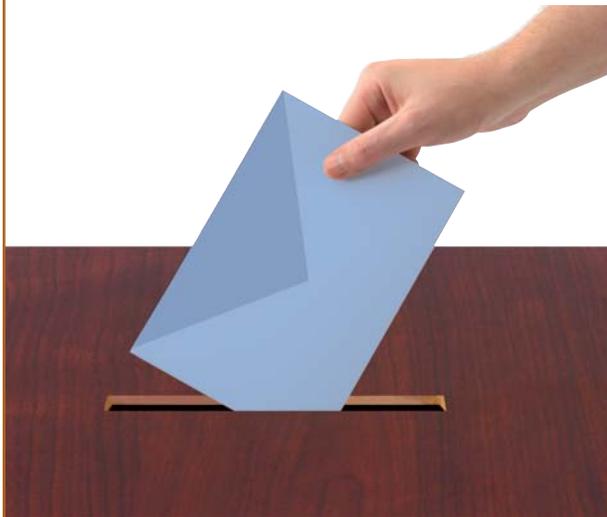


## Inscription sur les listes électorales

Toutes les demandes d'inscriptions ou de modifications sur les listes électorales doivent être signalées en mairie avant le 31 décembre 2008, dernier délai, pour être effectives l'année suivante à compter du 1<sup>er</sup> mars 2009.

Mode d'inscription :

- soit personnellement sur place,
- soit par l'intermédiaire d'un **mandataire**, muni d'un mandat écrit,
- soit par courrier postal, au moyen du formulaire agréé prévu à cet effet, dûment rempli et accompagné des photocopies des pièces justificatives mentionnées ci-dessous (il est conseillé dans ce cas d'adresser votre demande **avant le 15 décembre**).



Chaque inscription est soumise à la Commission Administrative chargée de la révision des listes électorales qui statue.

Pièces à fournir :

- Carte d'identité ou passeport en cours de validité.
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- Attestation sur l'honneur des parents ou des « hébergeants ».

## Idée !

Le broyage de vos végétaux peut vous fournir un paillage et un compost très utiles. Pourquoi pas faire appel à un professionnel durant une matinée ou une journée et se réunir entre voisins pour partager les frais ! L'idée vous intéresse ? Contactez vite vos voisins puis un professionnel de la commune ou des environs.

Quelques entreprises d'espaces verts données à titre indicatif :

- ◆ au Mesnil Saint Denis : Treelogie, Landa Paysage, CNS...
- ◆ Bocquet Paysage à Coignières, Laurent Besnard à Saint-Rémy-lès-Chevreuse, etc.



**Rappel : l'élagage des haies et des arbres est obligatoire** à la limite du domaine public. C'est une question de sécurité. Merci à toutes les personnes concernées de faire le nécessaire !

## Communiqués

### Assurance Maladie 3646



Depuis le 1/07/2008, l'Assurance Maladie des Yvelines est

joignable au 3646 (n° simple et peu coûteux - tarif d'un appel local depuis un poste fixe).

62 conseillers, de 8h à 20h du lundi au vendredi, répondent à toutes les questions des assurés (droits, situation d'un dossier, démarches à accomplir, coordonnées d'un professionnel de santé et ses tarifs...).

Pour en savoir plus... appelez le 3646 !

Ou par Internet: [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)

### Hausse des vols par usurpation de qualité



Depuis cet été, plusieurs vols ont été commis dans le Département par de faux agents de l'Etat ou de faux ouvriers qui abusent de la confiance de leurs victimes, principalement des personnes âgées ou particulièrement vulnérables. Ce phénomène a touché aussi bien les secteurs urbanisés que les zones rurales.

À l'approche des fêtes et des sollicitations pour les calendriers, vœux et étrennes, nous vous recommandons d'être vigilant.

Quelques conseils :

- vérifiez l'identité des personnes qui vous démarchent,
- ne les recevez pas dans votre domicile si vous êtes seul,
- ne signez aucun document s'il ne vous semble pas clair, etc.

Et en cas de moindre doute, alertez les forces de l'ordre en composant le 17.

## Propriétaires de chien, vos obligations

La loi du 20 juin 2008 renforce les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux. Ci-dessous une information condensée à l'adresse des propriétaires de chiens qui sont invités à contacter la mairie de leur lieu de résidence pour obtenir davantage de précisions.

### Propriétaires ou détenteurs de chiens de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> catégories: vos obligations

- Suivre une formation sur l'éducation et le comportement de leur chien afin **d'obtenir une attestation d'aptitude**.
- Soumettre leur chien entre l'âge de 8 et 12 mois à **une évaluation comportementale** auprès d'un vétérinaire départemental agréé (liste consultable en mairie).
- Être titulaire **d'un permis** délivré par le Maire après avoir justifié de:
  - l'identification du chien,
  - de la vaccination anti rabique,
  - d'une assurance responsabilité civile,
  - des résultats de l'évaluation comportementale,
  - de l'attestation d'aptitude.

### Le Maire

- Doit être averti de toute morsure par un chien par son propriétaire, détenteur ou professionnel en ayant connaissance.
- Peut prescrire une évaluation comportementale de l'animal ou ordonner son placement dans un lieu de dépôt.
- Délivre les permis de détention aux propriétaires de chiens.

### Délais d'application de ces mesures:

- Pour les propriétaires ou détenteurs de chiens de 1<sup>re</sup> catégorie: avant le 31 décembre 2008.
- Pour les propriétaires ou détenteurs de chiens de 2<sup>e</sup> catégorie: avant le 31 décembre 2009.



## Nouveaux horaires cadencés

### sur la ligne SNCF Paris-Montparnasse / Rambouillet



À partir du 14 décembre, la SNCF met en place sur la ligne de Paris-Montparnasse à Rambouillet, un nouveau mode de desserte avec un rythme régulier dans lequel les trains partent et passent à heures fixes tout au long de la journée, avec des arrêts identiques et un nombre de trains accru aux heures creuses.

Pour ce qui concerne la gare de La Verrière, les horaires de desserte seront, sous réserve de modification de dernière heure, les suivants:

À titre d'exemple: entre 6h00 et 7h30, les mentions h+13 et h+43 signifient une desserte à 6h13, 6h43 et 7h13.

#### Sens la Verrière à Rambouillet

	Entre 6h00 et 7h30	Entre 7h30 et 9h30	Entre 9h30 et 16h30	Entre 16h30 et 20h00	Entre 20h00 et 23h30	Entre 23h30 et 1h00
Du lundi au vendredi	h+13, h+43	h+33, h+03	h+43, h+13	h+43, h+13 h+28, h+58	h+13, h+43	h+13
Les samedis	Entre 6h00 et 23 h 30			Entre 23h30 et 1 h 30		
	h+13 h+43			h+13		
Les dimanches et jours fériés	Entre 6h00 et 11h30		Entre 11h30 et 23h30		Entre 23h30 et 1h30	
	h+13		h+43, h+13		h+13	

#### Sens la Verrière à Paris-Montparnasse

	Entre 4h30 et 6h00	Entre 6h00 et 8h45	Entre 8h45 et 16h00	Entre 16h00 et 19h30	Entre 19h30 et 23h30	
Du lundi au vendredi	h+58, h+28	h+20, h+35 h+50, h+05	h+58, h+28	h+26, h+56	h+58, h+28	
Les samedis	Entre 4h30 et 23h30					
	h+58, h+28					
Les dimanches et jours fériés	Entre 5h00 et 10h30		Entre 10h30 et 22h30		Entre 22h30 et 23h30	
	h+ 28		h+58, h+28		h+ 28	

**Daniel Doux**  
Adjoint au Maire chargé  
de la Circulation, de la Sécurité,  
des Transports et de la Voirie



## Gérer les **déchets d'amiante**



L'amiante est classée déchet dangereux et, à ce titre, la gestion de ces déchets est soumise à une réglementation très stricte. On distingue trois types de déchets contenant de l'amiante :

- ◆ les déchets d'amiante libre provenant des flocages et des calorifugeages,
- ◆ les déchets d'amiante ciment,
- ◆ les autres déchets contenant de l'amiante tels que les plaquettes de frein.

### **Obligations réglementaires :**

En tant que producteur de déchets, c'est l'entreprise intervenant sur le chantier qui a la charge de l'élimination conforme du déchet. Toutefois la responsabilité du maître d'ouvrage peut être invoquée. Le conditionnement (dès le lieu de collecte dans des emballages appropriés et fermés), l'étiquetage (mention "amiante" obligatoire), le transport et la collecte sont définis par les décrets et circulaires relatifs à l'élimination des déchets.

Nota : à cet effet, des sacs spéciaux dits « Big Bags amiante » sont en vente dans des enseignes de matériaux, tel Point P, par exemple, aux Essarts-le Roi. Un bordereau de suivi des déchets d'amiantés (CERFA n° 11861\*02 disponible sur le site [www.cerfa.gouv.fr](http://www.cerfa.gouv.fr)) doit être renseigné et visé par chacun des

intermédiaires (producteur, collecteur, transporteur et exploitant de l'installation destinataire) au moment de la prise en charge des déchets.

### **Pour plus d'informations :**

[www.environnement.ccip.fr](http://www.environnement.ccip.fr)

rubrique Déchets/ Dossier Gérer ses déchets/Déchets contenant de l'amiante.

### **Centres de traitement les plus proches :**

- ◆ SVR : Cutesson - ZA du Bel Air BP 73 78513 Rambouillet  
Tél. : 01 30 46 50 40.
- ◆ SVR : 25 route de Meulan, 78520 Limay - Tél. : 01 34 97 90 40.

## La commune et le **développement durable**

Notre article de juillet sur le développement durable portait en sous titre « Tous acteurs » La commune se doit d'être non seulement acteur mais aussi moteur du développement durable. **La démarche est construite en trois étapes :**

- ◆ **Observation**
- ◆ **Analyse-diagnostic**
- ◆ **Actions**

Ces trois étapes sont nécessaires pour effectuer un travail de fond et ne pas se contenter de mesures superficielles et non coordonnées.

Ainsi la commune après la phase d'observation, a commencé l'Analyse-diagnostic dans les différents domaines dont elle a la responsabilité directe ou indirecte.

- ◆ Économies d'énergie
- ◆ Eau et assainissement
- ◆ Espaces verts
- ◆ Gestion des déchets
- ◆ Déplacements et transport
- ◆ Urbanisme et construction
- ◆ Activités économiques
- ◆ Tourisme
- ◆ Sensibilisation de la population

Chacun de ces domaines fait l'objet d'un diagnostic de développement durable impliquant tous les acteurs concernés dont il faut exploiter la pertinence de l'analyse. À ce jour, bon nombre d'actions ont déjà été mises en pratique. Dans les prochains bulletins nous vous informerons des progrès réalisés dans chaque domaine.



### **route de coignières : nous irons tous au bois !**

Non ce n'est pas un chantier qui se prépare.

Non ce n'est pas une déforestation sauvage.

Non ce n'est ni extraordinaire ni scandaleux.

C'est l'exploitation d'un bois par son propriétaire qui a demandé, et obtenu, les autorisations administratives nécessaires !



### **Flash info**

Pour mieux vous renseigner, le **Service Urbanisme** est ouvert au public le **samedi matin** de 9h à 11h45.

**Annick Féménia**  
Adjoint au Maire chargé de l'urbanisme, de l'environnement et du développement durable



# Les nouveaux logements sociaux du Centre Bourg

Samedi 18 octobre ont été inaugurés les 35 logements sociaux du Centre Bourg. En présence de Madame Valérie Pécresse, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, de Monsieur Yves Vandewalle, Député, de Monsieur Pierre Bédier, Président du Conseil général, de Madame Anne Bocquet, Préfète et de Madame Francine Prime, Sous Préfète, Monsieur le Maire a notamment déclaré dans son allocution :

« Chaque fin de chantier est un moment unique où s'estompent les difficultés qui ne manquent pas à tous les niveaux dans le montage de telles opérations, pour laisser enfin place à la satisfaction de remplir une mission importante : celle d'offrir des logements aux familles.

(...) Je le dis, il faut être courageux pour entreprendre dans une commune au travers de toutes les contraintes existantes, en commençant par des délais de réalisation de 3 ans trop courts, et c'est l'exemple ici même pour le programme que nous inaugurons. Nous avons préempté en 2002 pour arriver à une livraison en 2008 et,



De gauche à droite au 1<sup>er</sup> rang : Jean Créno, Yves Vandewalle, Valérie Pécresse, Pierre Bédier.

je puis l'affirmer, en bousculant et rappelant sans cesse à tous les intéressés d'aller plus vite. Monsieur Voisin de la société Domaxis peut d'ailleurs en témoigner, mais les contraintes sont toujours là : études, permis, recours, entrepreneurs, construction, emprunts, subventions. (...) Respectueux des lois, nous devons continuer à diversifier l'offre locative. Dans ce but, nous avons signé avec le Conseil général, en 2007, un contrat de développement diversifié de l'offre résidentielle de logements; nous travaillons actuellement sur les modifications à apporter à notre Plan d'Occupation des Sols permettant de réaliser et de concrétiser

nos engagements, l'enquête publique venant d'ailleurs de se terminer. (...) Avec ces constructions, nous donnons la possibilité à des familles à revenus modestes de venir s'installer au Mesnil Saint Denis, de s'y épanouir en nous enrichissant de leur expérience de leur diversité. »

La deuxième tranche de 18 logements du programme Centre Bourg sera livrable au cours du premier trimestre 2009.

**Annick Féménia**  
Adjoint au Maire chargé de l'urbanisme, de l'environnement et du développement durable



## Genèse du projet

Étudié durant le précédent mandat dès l'année 2001, le projet s'est précisé en 2005 pour démarrer en 2006 (pose officielle de la première pierre le 27 novembre). Les travaux de la première tranche ont été achevés le 30 septembre 2008.

## La répartition

Notre commune était réservataire de 9 logements :

- ◆ 1 studio (T 1),
- ◆ 2 logements de 2 pièces (T 2),
- ◆ 4 logements de 3 pièces (T 3),
- ◆ 2 logements de 4 pièces (T 4).

Les attributions des logements ont commencé au début du mois de juillet 2008. Sur les 35 logements prévus

31 sont livrés à ce jour dont 15 à des Mesnilois, soit 6 de plus que les 9 initialement réservés.

L'inauguration officielle a eu lieu le 18 octobre 2008.

La seconde phase concernait la 2<sup>e</sup> tranche, soit 18 logements, dans un bâtiment RdC + 1 étage + combles (typologie des appartements : 1 à 5 pièces).

Notre commune est réservataire de

5 logements :

- ◆ 2 de type T 2,
- ◆ 2 de type T 4,
- ◆ 1 de type T 5.

La livraison est programmée courant janvier 2009.

La commune a augmenté sa contribution financière de 30 000€ pour l'obtention d'un logement supplémentaire de type T 2 portant ainsi ses réservations de 5 à 6.

Le coût total de la réalisation est d'environ 5 M €, achat du terrain inclus.

## ■ Les critères d'attributions

Conformément au décret n° 2207 – 1677 du 28 / 11 / 2007 – article 2 du

chapitre 1<sup>er</sup>, la commune a dû proposer 3 noms de demandeur par logement.

Les critères d'attribution retenus par le groupe de travail ont été les suivants :

- ◆ validité de la demande : 1 an (l'ancienneté est perdue si elle n'est pas renouvelée) ;
- ◆ demande en adéquation avec l'offre ;
- ◆ demandeur domicilié sur la commune.

Puis :

- ◆ ancienneté de la demande ;
- ◆ situation du demandeur : handicap, situation sociale et familiale ;
- ◆ fin de bail ou expulsion.

## ■ La Typologie et le coût des appartements proposés

Type T 1  
(de 29 m<sup>2</sup> env.)

Type T 2  
(1 de 45 m<sup>2</sup> env.+ 1 de 50 m<sup>2</sup> env.)

Type T 3  
(1 de 58 m<sup>2</sup> env., 1 de 64 m<sup>2</sup> env.,  
1 de 66 m<sup>2</sup> env. et 1 de 68 m<sup>2</sup> env.)

Type T 4  
(1 de 80 m<sup>2</sup> env. et 1 de 83 m<sup>2</sup> env.)

Les loyers s'étalent de 360 à 840 € env., selon la superficie du logement.

## ■ De jeunes locataires

Sur les 31 locataires, 15 résidaient déjà au Mesnil Saint Denis.

Selon la classification de l'INSEE pour son dernier recensement de 2007, le profil des locataires est, à ce jour, le suivant :

■ Tranches d'âge :	
◆ De 20 à 30 ans :	13
◆ De 30 à 40 :	11
◆ De 40 à 50 :	4
◆ De 50 à 60 :	1
◆ 60 ans ou + :	2

■ Nombre d'enfants (et petits-enfants) selon les catégories d'âge :

◆ Né en 2008 (1 an)	4
◆ Né en 2007 (1 an)	3
◆ Né en 2006 (2 ans)	1
◆ Né en 2005 (3 ans)	1
◆ Né en 2004 (4 ans)	2
◆ Né en 2003 (5 ans)	3
◆ Né en 2002 (6 ans)	2
◆ Né en 2001 (7 ans)	2
◆ Né en 2000 (8 ans)	1
◆ Né en 1998 (10 ans)	1
◆ Né en 1996 (12 ans)	2
◆ Né en 1995 (13 ans)	1
◆ Né en 1994 (14 ans)	1
■ Total :	24

## ■ Les dossiers de réservation

Sur 143 demandes concernant notre commune, 62 étaient déposées par des Mesnilois.

La première demande a été formulée le 28 mai 2002.

Les réservataires de la 1<sup>re</sup> tranche du programme sont :

◆ l'État (donc la Préfecture pour les fonctionnaires)	pour 9 logements
◆ la région Île-de-France	pour 3
◆ la Préfecture	pour 3
◆ Astria (1 % patronal)	pour 11
◆ la commune du Mesnil Saint Denis	pour 9

■ Soit un total de : **35 logements**



**Michel Romain**  
Adjoint au Maire chargé  
de la solidarité  
et des affaires sociales



## Aire d'accueil des **gens du voyage**

Suite à l'obligation faite par le schéma départemental d'accueil des gens du voyage en juin 2005, les trois communes de Chevreuse, Saint Rémy-lès-Chevreuse et Le Mesnil Saint Denis se sont engagées conjointement à réaliser une aire de stationnement de 10 places de caravanes. Le terrain d'environ 2 700 m<sup>2</sup> apporté par la commune du Mesnil Saint Denis est situé au nord de la commune le long du chemin rural n°7 face au parking de l'étang des Noës.

Un projet établi par le bureau d'études CECOS a été approuvé et une demande de subvention a reçu l'accord du Conseil général.

L'ensemble du projet est estimé à 400 000 € HT, la charge restante à affecter aux communes sera d'environ 150 000 € HT et la part de la commune du Mesnil Saint Denis de 50 000 € HT. L'appel d'offres sera lancé dans le



courant du mois de décembre pour une réalisation au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2009. Ensuite la gestion sera confiée à une société spécialisée sous le contrôle d'un comité de gestion des trois communes.

**Jean-Michel Michenaud**  
Adjoint au Maire chargé  
des Affaires générales,  
du personnel et des Travaux



## Circulation et sécurité

### Du bon usage du **Code de la Route**



Notre cité ne fait malheureusement pas exception à la dégradation générale relative à l'observation du Code de la Route par les automobilistes. Tout déplacement dans l'agglomération permet de constater à quel point ces règles sont quotidiennement transgressées.

Les exemples en sont multiples et je cite en particulier les excès de vitesse, les refus de priorité, le non-respect de la signalisation, le franchissement de ligne continue, le stationnement en double file, sur les trottoirs ou sur les emplacements réservés aux personnes handicapées.

Il est vrai que deux routes départementales se croisent au Mesnil et qu'un certain nombre d'infractions relevées sont le fait de conducteurs en transit dans la commune, mais vous aussi, Mesniloises et Mesnilois, vous commettez également des infractions routières.

Alors, permettez-moi, par ces quelques lignes, de faire appel à votre raison et à votre sens civique.

Un accident de circulation, quand il se résume à des tôles froissées, n'entraîne, la majeure partie du temps, que des soucis administratifs et financiers. Mais il n'en est pas de même lorsqu'il génère des blessures corporelles graves.

Pensons, lorsque nous circulons, qu'un enfant peut surgir entre deux voitures en stationnement, que le cycliste que l'on dépasse peut faire un écart involontaire, qu'une maman avec son landau est contrainte de descendre sur la chaussée lorsque les voitures stationnent sur les trottoirs...

Je terminerai ces quelques lignes en m'adressant plus particulièrement à celles et ceux d'entre vous qui amènent ou viennent chercher, en voiture, leurs enfants à l'école :

- ◆ redoublez de prudence aux abords des établissements scolaires ;
- ◆ il n'est pas obligatoire d'arrêter votre véhicule juste en face de la porte de l'établissement ;
- ◆ les enfants doivent monter ou descendre de voiture côté trottoir et non côté rue comme cela se voit fréquemment ;
- ◆ pensez qu'il existe un "Ramasse loustics"...

## Voirie

### Travaux de fin d'année

Outre les opérations courantes d'entretien de la voirie, la commune a lancé, au dernier trimestre de cette année, trois chantiers :

- ◆ Le premier, au niveau de l'avenue de Breteuil, a pour finalité de mettre un terme à l'inondation partielle, en cas de pluie, du parking situé rue Emile Fontanier, près de la Porte Henri IV, par la création d'un collecteur d'eaux pluviales entre le parking et le rond-point du château d'eau près du parc des sports de La Verrière (coût : 69 536 € TTC).
- ◆ Le second a pour objet, au Centre Bourg, la réhabilitation des trottoirs pairs et impairs, rue Raymond Berrurier, entre le carrefour avec la rue Henri Husson et l'entrée du parking de l'église : remplacement des dalles gravillonnées par un revêtement plus esthétique en béton désactivé (coût : 58 320 € TTC).
- ◆ Le troisième est la réhabilitation du trottoir impair de la rue Emile Fontanier entre l'avenue de Dampierre et la porte Henri IV. Cette opération qui devait normalement être effectuée après l'enfouissement des réseaux aériens en 2007 avait du être reportée du fait du remplacement, en deux phases, du collecteur d'eaux usées dans cette rue (coût : 94 323 € TTC).

A noter que dans le cadre de la législation relative aux Personnes à Mobilité Réduite, tous les travaux de trottoirs effectués à proximité des carrefours seront désormais complétés par l'abaissement des bordures ainsi que la pose de potelets et de bandes pododactyles à l'attention des personnes malvoyantes.



Pose d'un collecteur d'eaux pluviales avenue de Breteuil.



Réhabilitation des trottoirs et de l'entrée du parking de l'église rue R. Berrurier.

## Bilan de "l'Opération tranquillité vacances"

Pour la période du 10 juin au 23 septembre 2008, vous avez été 128 à solliciter la surveillance de votre domicile durant vos vacances :

- ◆ 43 demandes pour Champmesnil,
- ◆ 52 demandes pour les Résidences du Château,
- ◆ 8 demandes pour Henriville,
- ◆ 14 demandes pour le Bois du Fay,
- ◆ 3 demandes pour le Centre Bourg,
- ◆ 8 demandes pour les hameaux.

En complément des vacations effectuées au titre de la commune par nos deux ASVP (agents de sécurité de la voie publique), la Police Nationale nous a communiqué un compte rendu de ses passages :

- ◆ 41 passages pour Champmesnil,
- ◆ 11 passages pour les Résidences du Château,
- ◆ 31 passages pour Henriville,
- ◆ 24 passages pour le Bois du Fay,
- ◆ 1 passage pour le Centre Bourg.

Ces chiffres mettent en évidence l'utilité de cette action conjointe des Services Municipaux et de la Police Nationale pour éviter la délinquance d'été.

**Daniel Doux**  
Adjoint au Maire chargé  
de la Circulation, de la Sécurité,  
des Transports et de la Voirie



# Rentrée des classes 2008 : mention très bien !

Création d'une dixième classe à l'école élémentaire Champmesnil après celle de l'élémentaire Bois du Fay et de la quatrième classe en maternelle à Champmesnil... Merci aux services de l'Education Nationale pour le suivi de notre dossier, leur écoute et la promptitude de leur réaction.

## Les effectifs

### Écoles maternelles

#### Bourg

40 enfants – 2 classes

Petits	Mme Hurstel (directrice)	22
Moyens/Grands	Mme Prats	18

#### Champmesnil

102 enfants – 4 classes

Petits	Mme Girardon (directrice)	26
Petits/Moyens	Mme Sivori	25
Moyens/Grands	Mme Theil	25
Grands	Mme Michelon	26

#### Bois du Fay

111 enfants – 4 classes

Petits	Mme Fauvin (directrice)	26
	Melle Regnier	29
Moyens	Mmes Le Bail et Darlot	29
Moyens/Grands	Mme Chailloux	27
Grands	Mmes Dorize et Cormier	29



### Écoles élémentaires

#### Bois du Fay

249 enfants – 10 classes

CP a	Mme Schwander	20
CP b	Mlle Gabriau	20
CP c	Mme Terral	19
CE 1 a	Mme Reminiac	25
CE 1 b	Mme Bodiguel	25
CE 2	Mme Axus	28
CE 2/ CM 2	Mme Jourdon M Billa	26
CM 1	Mmes Chevalier (directrice) et Keraudran	30
CM 1/CM 2	Mme Harrewyn	26
CM 2	Mmes Billet et Busy	30

#### Champmesnil

246 enfants – 10 classes

CP a	Mme Vandenhende	24
CP b	Mme Stojanowski	23
CE 1 a	Mme Chamouard Eymeri	25
CE 1 b	Mme Launais	25
CE 2 a	Mme Tchernatinsky	29
CE 2 b	Mme Pamerlon	28
CM 1 a	Mme Dardouillet	23
CM 2 a	Mmes Seffar (directrice) et Keraudran	24
CM 2 b	Mme Orban	23

La mise en place des nouveaux horaires permettant d'appliquer la loi Darcos s'est faite dans la sérénité. Encore quelques réunions d'ajustement pour l'organisation des activités lors de la pause déjeuner et nous pourrions être satisfaits.

Pendant les premières semaines de septembre, quelques ombres au tableau dans l'organisation du service de surveillance de cantine, mais grâce à la bonne volonté et la compréhension de tous, tout rentre dans l'ordre. Notre seule préoccupation, le bien-être de toute la communauté éducative.

# Agrandissement de la **maternelle** **Champmesnil**

Des locaux flambants neufs pour accueillir nos petits écoliers dès le jour de la rentrée !



Inauguration le 18 octobre en présence de Pierre Bédier, Président du Conseil Général, de Joël-René Dupont, Inspecteur de l'Académie de Versailles, de Marie-Ange Perronnet, Inspectrice de la Circonscription, et de nombreuses personnalités.

Le défi n'était pas moindre : commencer les travaux aux vacances de Pâques 2008, poursuivre ce qui pouvait l'être dans une école occupée par trois classes, vider tout le contenu de celles-ci le 2 juillet, et en deux mois terminer la création de quatre classes, d'un dortoir, de sanitaires, d'un bureau, des circulations,... tout en agrandissant les locaux des cantines élémentaires et maternelles et en remettant en état la cour de récréation avec une nouvelle zone de jeu.

La veille de la rentrée, une foule d'ouvriers s'activait encore dans les lieux, mettant à dure épreuve les nerfs de la directrice et du personnel de service qui devaient tout remettre en ordre pour accueillir les enfants.

Le 2 septembre à 8h30, tout était propre,



Une ossature bois pour cette extension, dans le respect des principes du développement durable.

Coût de l'opération : 790 000 € dont 246 000 € financés par le Conseil Général des Yvelines.



Le mobilier des classes, celui du dortoir et de la cantine élémentaire a été entièrement changé.

Coût de l'opération : 31 000 € et 10 272 € de jeux de cour.

les classes déjà décorées et chacun se félicitait de la réussite de l'ensemble. Merci aux équipes des Services Techniques et Scolaires de la commune, sans elles rien n'aurait pu se faire.

**Evelyne Aubert**  
Adjoint au Maire chargé de  
l'Enfance et de l'Éducation



## Sommercamp à Wolfsburg (Allemagne)

**du 26 juillet  
au 2 août 2009**

Vous avez entre  
13 et 17 ans ?

Vous voulez perfectionner  
votre allemand ? Découvrir  
de nouveaux modes de vie ?



Notre ville jumelle Hankensbüttel propose aux jeunes Mesnilois de participer à ce séjour qui regroupe des adolescents de dix villes de Basse Saxe.

Sur le principe d'un « chantier de jeunes », outre le travail manuel, un programme varié d'activités leur est proposé.

Ils sont accompagnés par deux adultes d'Hankensbüttel qui restent leurs correspondants pendant tout le séjour. Départ et arrivée d'Hankensbüttel.

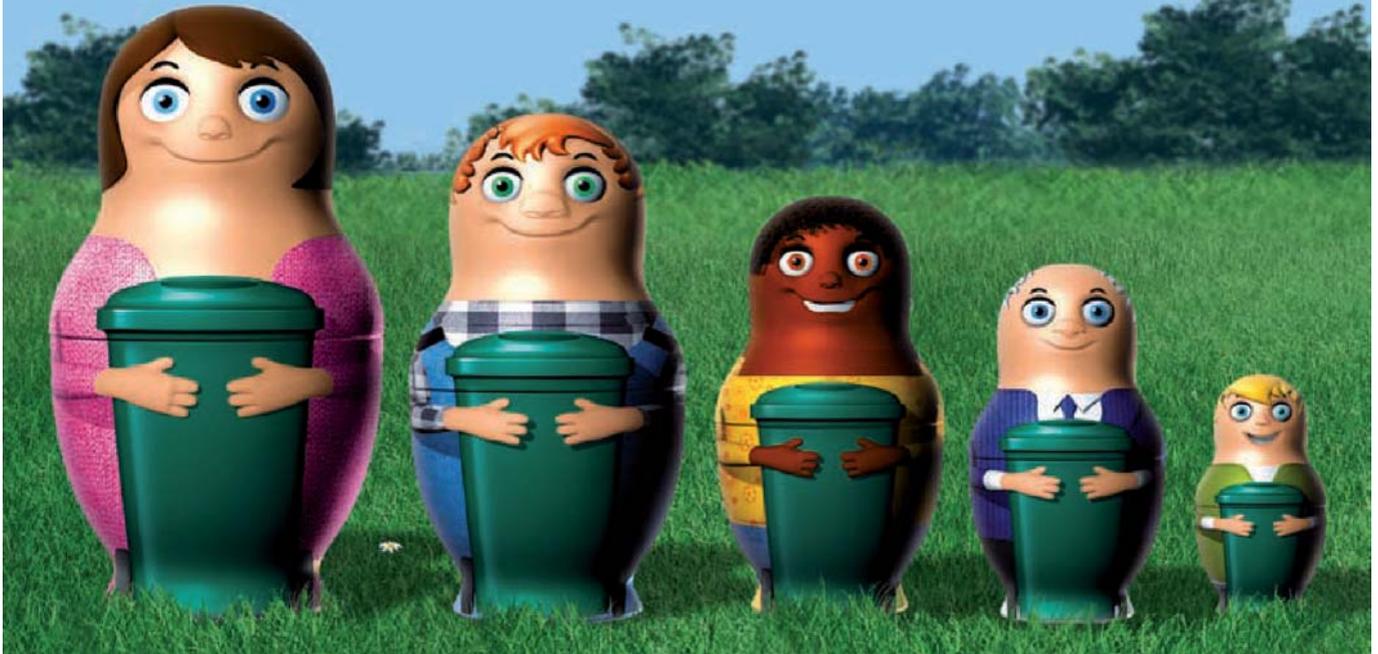
**Coût : 120 €** comprenant la nourriture et l'hébergement (tente).

**Renseignements :** au Point Information Jeunesse 01 34 61 72 48.

**Evelyne Aubert**  
Adjoint au Maire  
chargé de la Jeunesse  
et des sports



## Le Mesnil Saint Denis met en place de nouvelles règles de tri et de collecte



Notre contrat de collecte de déchets et de tri sélectif arrivant à échéance, nous avons dû le renouveler. Une étude d'optimisation de la collecte sélective a été menée par la municipalité. Nous avons tenu compte des nouvelles règles de développement durable et de la mobilisation du public pour la réduction de nos déchets.

Dans quelques jours, **à partir du 05 janvier 2009**, les modes de collecte vont évoluer afin d'en améliorer l'efficacité et d'offrir un meilleur service aux habitants.

**Chacun conservera le bon réflexe du tri et de la valorisation mais de façon plus simple, plus pratique et sans augmentation de coût!**

Il est important de rappeler que l'efficacité du tri est synonyme de respect de l'environnement et d'économie pour les usagers car la vente des déchets recyclés permet la maîtrise de la facture de traitement des déchets ménagers malgré l'augmentation des quantités. Pour information chaque foyer français produit 360 kg de déchets par habitant

et par an, dont 290 kg sont éliminés en décharge ou en incinérateur. L'objectif national est que ces quantités soient réduites à 250 kg dans 5 ans. **Chaque foyer mesnilois produit 300kg de déchets par habitant et par an. L'objectif de notre commune est de réduire cette « production » à 200kg dans 5 ans.**

**Au 05 janvier** prochain le mot d'ordre reste donc le même :

**« trier mieux pour préserver notre avenir en maîtrisant le coût ».**

### ■ Les ordures ménagères : repos le samedi !

La nouveauté principale concernant la collecte des **ordures ménagères** est qu'elle ne s'effectuera plus le samedi matin. Les ordures ménagères seront désormais collectées **1 fois par semaine** sur l'ensemble de l'habitat pavillonnaire et 2 fois par semaine sur l'habitat collectif. La commune sera divisée en trois secteurs A, B et C avec un jour de ramassage distinct, lundi, mardi et vendredi (voir calendrier). Cette organisation a non

seulement pour vertu de supprimer toute nuisance le week-end, pollution de l'air et pollution sonore, mais également de permettre une économie susceptible de financer des améliorations des services. Elle permet également de diminuer notre empreinte écologique en réduisant de 4000 kms le kilométrage du camion de ramassage. (22 300 kms/an au lieu de 26 200 kms/an). Les véhicules affectés à la commune du Mesnil-Saint-Denis seront neufs et répondront aux exigences des nouvelles normes. Ils utiliseront des filtres à particules et du gazole désulfuré, qui permet de réduire significativement les rejets atmosphériques.



## Emballages, journaux et magazines: dans le même sac!



Ils seront désormais regroupés et collectés par le même camion, dans le même sac de couleur **jaune**, le même jour, sur toute la commune: **le jeudi**.

Ce nouveau tri est une simplification et non un recul du tri, puisque le pré-tri effectué jusque-là par les habitants dans les sacs jaunes et bleus sera désormais réalisé au centre de traitement. Les sacs vous seront déposés à votre domicile.

## Déchets verts: seul le jour change!

Ce sera désormais **le mercredi**.

Hormis les quatre mois d'hiver, les «**petits**» déchets verts - branchages légers en fagots (1 m de long max.) - et l'herbe coupée continueront d'être enlevés directement à votre domicile, au moyen des sacs de papier biodégradable.

**Rappel:** les déchets verts présentés dans des sacs en plastique ne seront pas collectés, car ils rendent la cargaison inacceptable et donc non revalorisable.

Pour les déchets verts plus encombrants, vous devrez, comme à l'accoutumé, les déposer à la déchetterie. La distribution du quota de 40 sacs biodégradables s'effectuera à votre domicile.

## Les encombrants, toujours le 3<sup>e</sup> mercredi.

La collecte des objets encombrants ne change pas. Elle s'effectuera toujours le **3<sup>e</sup> mercredi de chaque mois**, en porte-à-porte, sur toute la commune.

## Les déchets toxiques: à l'Écobus.

L'Écobus continuera à récupérer tous vos produits jugés toxiques ou dangereux (peintures, solvants, acides, bases, produits phytosanitaires, aérosols, radiographies, hydrocarbures, filtre à huile...) **le 3<sup>e</sup> samedi de chaque mois**.

Les batteries sont récupérées dans les garages automobiles.

Les piles: il est urgent de rappeler qu'elles sont dangereuses et qu'il faut en utiliser le moins possible. Dans tous les cas, les piles usagées sont à déposer dans les conteneurs adéquats tenus à votre disposition chez de nombreux commerçants.

## La déchetterie s'équipe de conteneurs "verre" et "papier".

Les horaires et jours d'ouverture sont inchangés (voir plan page 16 et calendrier page 17).

Il est désormais possible de déposer le verre et les journaux-magazines dans les colonnes appropriées.



## Apport volontaire: 7 points de collecte.

Le verre reste en apport volontaire. Les colonnes prévues à cet effet sont situées sur le parking de Shopi, sur le parking de la piscine, sur le parking de Champmesnil, sur le parking du bourg face à marché Plus, rue de Rodon, rue du fort Manoir et à la déchetterie.

Vous continuerez de trouver également sur ces espaces réservés des colonnes destinées à recueillir vos journaux, magazines et papiers, mais aussi vos vêtements et chaussures, pour ceux qui préfèrent l'apport volontaire moins coûteux pour une commune.

**Nous joignons à ce dossier votre nouveau calendrier de tri 2009.**



*Chaque citoyen peut, par des actions concrètes et simples, œuvrer au quotidien pour limiter la croissance constante de la quantité de déchets que nous produisons. Les principes en sont simples.*

*Voici, pour vous aider, la liste des différents sites internet qui traitent de ce sujet.*

[www.reduisonsnosdechets.fr](http://www.reduisonsnosdechets.fr)  
[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)  
[www.ecologie.gouv.fr](http://www.ecologie.gouv.fr)  
[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)  
[www.agir21.org](http://www.agir21.org)  
[www.empreinte-ecologique.com](http://www.empreinte-ecologique.com)  
[www.ecoresponsabilite.environnement.gouv.fr](http://www.ecoresponsabilite.environnement.gouv.fr)

**Caroline Kaplan**  
Conseiller municipal chargé  
de la communication



## Ce qu'il faut retenir pour le 05 janvier 2009

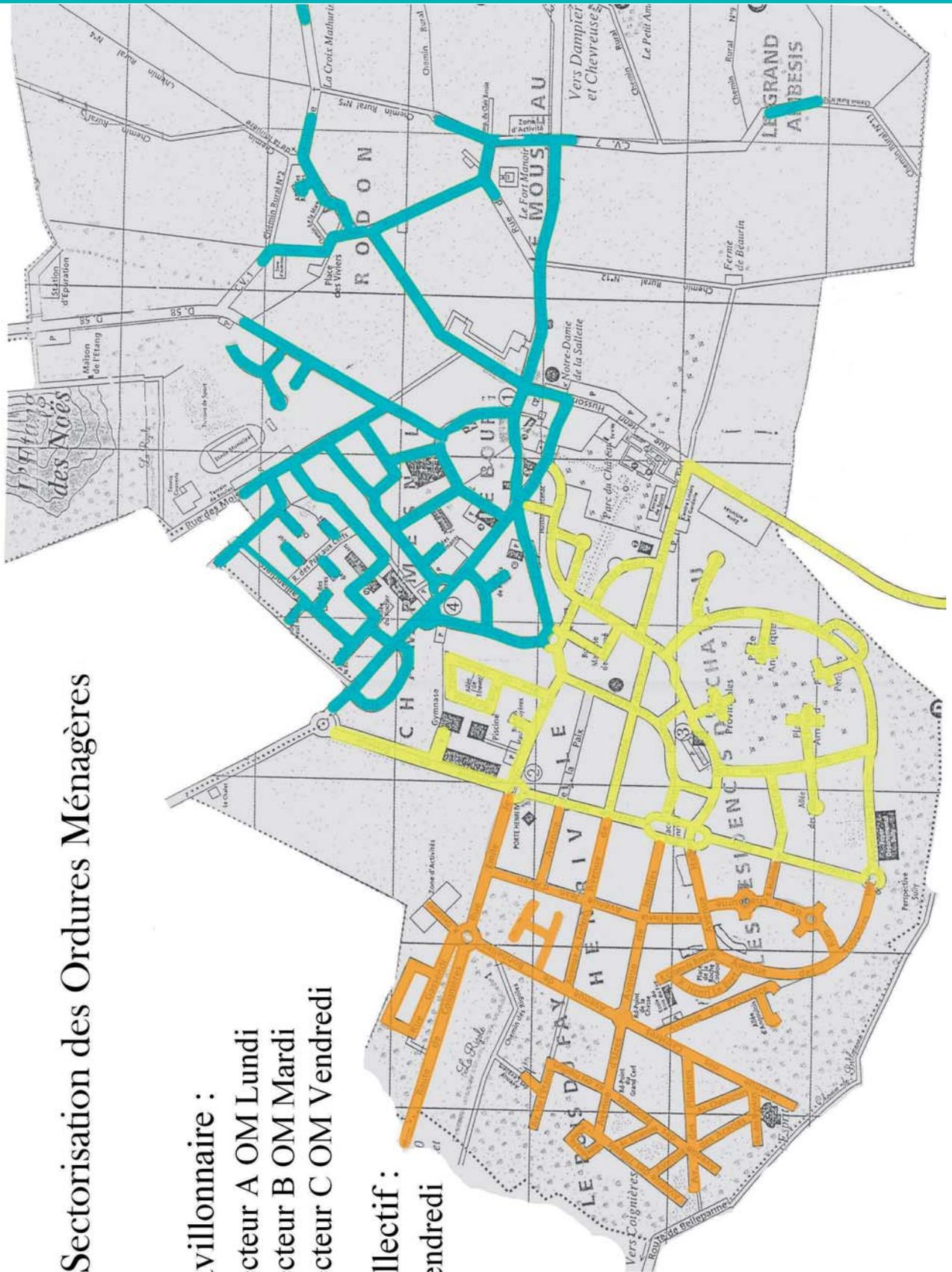
- ◆ Ordures ménagères 1 fois par semaine (lundi, mardi, ou vendredi) selon la zone (A, B ou C).
- ◆ Emballages, journaux et magazines le jeudi, dans les sacs jaunes.
- ◆ Les déchets verts le mercredi, en sacs biodégradables.
- ◆ Les encombrants le 3<sup>e</sup> mercredi de chaque mois.
- ◆ L'Écobus le 3<sup>e</sup> samedi de chaque mois.

## Plan de Sectorisation des Ordures Ménagères

### Habitat pavillonnaire :

-  Secteur A OM Lundi
-  Secteur B OM Mardi
-  Secteur C OM Vendredi

### Habitat collectif : mardi et vendredi



# Calendrier du TRI 2009



## Légende

- Ordures Ménagères
- Secteur A
- Secteur B + collectif
- Secteur C + collectif
- Emballages et Journaux magazines
- Encombrants
- Déchets végétaux
- Ecobus (face à la déchetterie de 9h à 13h)

## Horaires d'ouverture Déchetterie

- Période hivernale
- Lundi 9h-12h
- Jeudi 9h-12h
- Samedi 9h-13h et 14h-17h
- Période estivale du 20 avril au 31 octobre
- Lundi 9h-12h
- Jeudi 9h-12h (sauf mois d'août)
- Vendredi 16h-19h (sauf mois d'août)
- Samedi 9h-13h et 14h-17h

Les sacs seront déposés à votre domicile.

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
5 L 6 M 7 M 8 J 9 V 10 S 11 D 12 L 13 M 14 M 15 J 16 V 17 S 18 D 19 L 20 M 21 M 22 J 23 V 24 S 25 D 26 L 27 M 28 M 29 J 30 V 31 S	1 D 2 L 3 M 4 M 5 J 6 V 7 S 8 D 9 L 10 M 11 M 12 J 13 V 14 S 15 D 16 L 17 M 18 M 19 J 20 V 21 S 22 D 23 L 24 M 25 M 26 J 27 V 28 S	1 D 2 L 3 M 4 M 5 J 6 V 7 S 8 D 9 L 10 M 11 M 12 J 13 V 14 S 15 D 16 L 17 M 18 M 19 J 20 V 21 S 22 D 23 L 24 M 25 M 26 J 27 V 28 S 29 D 30 L 31 M	1 M 2 J 3 V 4 S 5 D 6 L 7 M 8 M 9 J 10 V 11 S 12 D 13 L 14 M 15 M 16 J 17 V 18 S 19 D 20 L 21 M 22 M 23 J 24 V 25 S 26 D 27 L 28 M 29 M 30 J	1 V 2 S 3 D 4 L 5 M 6 M 7 J 8 V 9 S 10 D 11 L 12 M 13 M 14 J 15 V 16 S 17 D 18 L 19 M 20 M 21 J 22 V 23 S 24 D 25 L 26 M 27 M 28 J 29 V 30 S 31 D	1 L 2 M 3 M 4 J 5 V 6 S 7 D 8 L 9 M 10 M 11 J 12 V 13 S 14 D 15 L 16 M 17 M 18 J 19 V 20 S 21 D 22 L 23 M 24 M 25 J 26 V 27 S 28 D 29 L 30 M

## Calendrier du TRI 2009



### Légende

- Ordures Ménagères Secteur A
- Secteur B + collectif
- Secteur C + collectif

- Emballages et Journaux magazines

- Encombrants

- Déchets végétaux

- Ecobus (face à la déchetterie de 9h à 13h)

### Horaires d'ouverture Déchetterie

- Période hivernale  
Lundi 9h-12h  
Jeudi 9h-12h  
Samedi 9h-13h et 14h-17h
- Période estivale du 20 avril au 31 octobre  
Lundi 9h-12h  
Jeudi 9h-12h (sauf mois d'août)  
Vendredi 16h-19h (sauf mois d'août)  
Samedi 9h-13h et 14h-17h

Les sacs seront déposés à votre domicile.

Mois	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
Juillet	1 M	2 J	3 V	4 S	5 D	6 L	7 M	8 M	9 J	10 V	11 S	12 D	13 L	14 M	15 M	16 J	17 V	18 S	19 D	20 L	21 M	22 M	23 J	24 V	25 S	26 D	27 L	28 M	29 M	30 J	31 V
Août	1 S	2 D	3 L	4 M	5 M	6 J	7 V	8 S	9 D	10 L	11 M	12 M	13 J	14 V	15 S	16 D	17 L	18 M	19 M	20 J	21 V	22 S	23 D	24 L	25 M	26 M	27 J	28 V	29 S	30 D	31 L
Septembre	1 M	2 M	3 J	4 V	5 S	6 D	7 L	8 M	9 M	10 J	11 V	12 S	13 D	14 L	15 M	16 M	17 J	18 V	19 S	20 D	21 L	22 M	23 M	24 J	25 V	26 S	27 D	28 L	29 M	30 M	
Octobre	1 J	2 V	3 S	4 D	5 L	6 M	7 M	8 J	9 V	10 S	11 D	12 L	13 M	14 M	15 J	16 V	17 S	18 D	19 L	20 M	21 M	22 J	23 V	24 S	25 D	26 L	27 M	28 M	29 J	30 V	31 S
Novembre	1 D	2 L	3 M	4 M	5 J	6 V	7 S	8 D	9 L	10 M	11 M	12 J	13 V	14 S	15 D	16 L	17 M	18 M	19 J	20 V	21 S	22 D	23 L	24 M	25 M	26 J	27 V	28 S	29 D	30 L	
Décembre	1 M	2 M	3 J	4 V	5 S	6 D	7 L	8 M	9 M	10 J	11 V	12 S	13 D	14 L	15 M	16 M	17 J	18 V	19 S	20 D	21 L	22 M	23 M	24 J	25 V	26 S	27 D	28 L	29 M	30 M	31 J



## 14 juillet

### Lampions et musique pour tous

C'est sous un ciel incertain que le feu d'artifice du 13 au soir a été tiré. Une procession de "lampions" partie de l'église est arrivée au stage Guy Lefébure où attendaient déjà de nombreux Mesnilois autour de la buvette et de la crêperie tenue par le Comité des fêtes.



La fraîcheur tombant, les Mesnilois se sont réchauffés en dansant au rythme de musiques diverses et variées pour les jeunes et les moins jeunes.

## Accueil des enseignants

Toutes les équipes pédagogiques et le personnel scolaire accompagné de leurs directions ont été conviés à un pot d'accueil organisé le lundi 1<sup>er</sup> septembre par Evelyne Aubert, maire adjoint chargé des affaires scolaires. Cette initiative a été saluée à l'unanimité et a permis à chaque groupe scolaire du Mesnil de se rencontrer, d'échanger des expériences et d'attaquer une nouvelle année scolaire en parfaite sérénité sous l'œil bienveillant de l'inspectrice académique.



## Succès pour le forum

L'édition 2008 du forum des associations a été une réussite. Les exposants comme les visiteurs ont passé une excellente journée et les inscriptions se sont faites sur un rythme soutenu mais détendu.

## Visite guidée pour les nouveaux arrivants

29 adultes et une quinzaine d'enfants de 2 à 17 ans ont constitué cette année le groupe des nouveaux arrivants que nous avons accueilli le 27 septembre. Une découverte de la commune et un pot d'accueil ont été organisés en leur honneur.



## Les bacheliers à l'honneur

16 bacheliers ont été honorés cette année. Trois d'entre eux ont obtenu la mention « Très bien ». Une parure de stylo leur a été offerte. A noter la présence d'une bachelière en candidat libre d'une trentaine d'années.



## Les Meilleurs ouvriers de France au château

Le 21 septembre, 25 artisans meilleurs ouvriers de France ont exposé durant tout le week-end leurs chefs d'œuvre dans les salons de la mairie. Les visiteurs ont pu découvrir des pièces uniques, "arrêter le temps" pour réaliser parfois des mécaniques de précision ou, l'espace d'un instant, devenir souffleur de verre, poseur de céramique...



## Mobilisation réussie contre la mucoviscidose

Dimanche 28 septembre, les manifestations organisées dans le cadre des Virades de l'Espoir ont connu une nouvelle fois le succès. Cette journée nationale de mobilisation contre la mucoviscidose, maladie génétique mortelle, consiste à donner symboliquement son souffle pour ceux qui en manquent, dans le but de sensibiliser le grand public et collecter des fonds pour vaincre la mucoviscidose. Par des **marches parrainées**, où chacun peut accomplir un effort physique à sa mesure en apportant des dons recueillis auprès de son entourage et/ou un don personnel. Par de **grandes fêtes conviviales** où se déroulent les animations les plus diverses.

Traditionnellement, chaque Virade se termine par un lâcher de ballons, symbole de souffle et porteur d'espoir. Fidèles depuis 4 années consécutives, les ballerines de la section ASMD "natation synchronisée" offrent leur souffle au profit des Virades de l'Espoir. Elles nous ont enchantés avec leur "croisière dans les Iles".

Un grand merci à tous, bénévoles, associations, élus, personnels des services techniques qui jouent un rôle fondamental le jour J.



▲ L'équipe des bénévoles sans qui rien ne fonctionnerait.



## Été indien pour la brocante

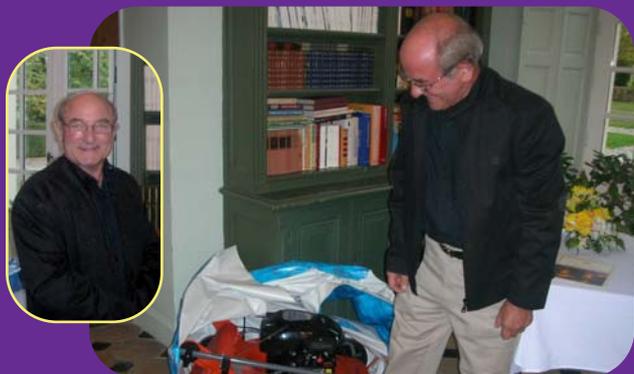
**Dimanche 12 octobre**, c'est sous un soleil éclatant qu'a eu lieu **la brocante** patronale organisée par le Comité des Fêtes. Cette année encore, beaucoup de monde : chineurs très matinaux, famille un peu plus tard dans la matinée, badauds dans l'après-midi. La buvette a été prise d'assaut de très bonne heure et les nombreux bénévoles, dont quelques nouveaux pour qui c'était le baptême du feu, ont dû faire face à une demande importante dans une ambiance chaleureuse et conviviale (pas moins de 20 personnes pour servir). Les amis forains présents depuis de nombreuses années, contribuent également à la réussite de cette fête à laquelle ils tiennent à participer pour la joie des plus petits. Victime du succès pour l'organisation et l'accueil, le Comité des Fêtes a dû refuser de nombreuses demandes de stands ! Après cette belle journée, vivement l'année prochaine...



## Il sort du grand bain !

C'est entouré de tous ses collègues du SIVOM et de la commune que Guy Durand a dit au revoir après 32 ans de bons et loyaux services rendus à la piscine du Mesnil Saint Denis. Beaucoup d'émotion et de souvenirs dans les hommages qui lui ont été rendus ce jeudi soir autour du verre de l'amitié.

Quelques jours de détente avec son épouse dans un relais château et une splendide tondeuse pour occuper ses après-midis dès le printemps revenu, c'est tout un programme de retraite que lui ont concocté tous ses amis et collègues ! Bonne retraite Guy et au plaisir de vous croiser dans les rues de notre commune.



## On n'a pas tous les jours 100 ans !

Madame Blanchouin a invité Monsieur Jean Créno à venir, en novembre, souffler ses 100 bougies à son domicile. En bonne santé et en pleine forme, elle a trinqué avec ses hôtes autour d'une coupe de champagne et d'un gâteau. Nous lui souhaitons longue vie !



## Médailleurs

Samedi 15 novembre 2008, le Maire Jean Créno a remis la **médaille de la famille française** à Madame Christiane Jorda en présence de son époux et de ses 11 enfants, pour rendre hommage à ses mérites et lui témoigner la reconnaissance de la Nation. Une cinquantaine de récipiendaires ont également été décorés ce même jour des **médailles du travail**.



## Inauguration du square Hankensbüttel

24 ans après les cérémonies et la signature de la charte du jumelage entre nos deux communes, Jean Créno maire du Mesnil, entouré du Conseil municipal et de la « Bürgermeisterin » de Hankensbüttel dévoile la plaque portant le nom de notre ville jumelle au cœur du square. Il s'agit d'une prolongation naturelle du long parcours réussi commencé 15 ans plus tôt par les échanges scolaires. L'instant est solennel, lorsqu'est conféré à ce lieu l'identité de Hankensbüttel. Inscrit au Centre Bourg, il deviendra un espace privilégié de vie et de rencontre.

## L'union des chœurs

Le concert des Chœurs du Mesnil Saint Denis donné à l'église le samedi 11 octobre a été l'un des temps forts des cérémonies de jumelage. Sous la direction de Benjamin Fau, les Chœurs du Mesnil St Denis ont montré une fois encore qu'ils étaient un élément essentiel de l'amitié entre nos deux communes.

Le concert d'excellente qualité a réuni de jeunes musiciens allemands, une partie des choristes de la Kreiskantorei d'Hankensbüttel et les Chœurs du Mesnil St Denis. Ils ont interprété ensemble et séparément plusieurs œuvres sacrées du compositeur de notre ville jumelle, Otto Kaufmann, que nous honorions lors des cérémonies de ce week-end. Présent à ce concert, il a été profondément touché de cet hommage franco-allemand rendu à sa musique.

Les Chœurs du Mesnil St Denis ont également proposé au public des pièces variées et peu connues mais d'une grande sensibilité musicale, chantées a capella. Le plaisir que les choristes allemands et français éprouvent à unir leur voix, lors de chaque manifestation du jumelage, est un des plus beaux symboles du lien toujours plus fort qui se tisse année après année entre nos deux villes.



## Exposition artisanale au CLC

**Le week-end du 29 et 30 novembre**, une multitude de talents étaient réunis au CLC pour nous présenter leurs meilleurs ouvrages et réalisations. Haute en couleur, riche en originalité, cette exposition est un véritable ravissement pour les yeux et une formidable opportunité de préparer ses cadeaux de Noël.

L'Atelier des Mamans, fidèle au poste, a profité de l'inauguration samedi matin pour remettre à Monsieur Jean Créno un chèque de 1400 € au profit de la Caisse des écoles portant ainsi à 2 800 € le total des collectes 2008 de l'Atelier des Mamans reversé à la Caisse des écoles. Un grand merci !



## L'ASMD en chiffres (Association Sportive du Mesnil Saint Denis)



Septembre 2008, le bureau de l'ASMD donne le coup d'envoi de la nouvelle saison.

### ◆ 19 activités sportives organisées en 17 sections :

aïkido, badminton, basket-ball, escrime, course à pied, cyclisme, football, gymnastique artistique, gymnastique volontaire, judo et ju-jitsu, natation, natation synchronisée, karaté et tai-chi, tir à l'arc, tennis de table, volley-ball, rugby, pétanque.

### ◆ 300 bénévoles

### ◆ 21 salariés

### ◆ 2900 pratiquants

◆ 1 bureau composé de 6 personnes bénévoles pour gérer ce qui est devenu au fil des années une véritable entreprise : Claudette Hutin (présidente), Fabrice Villoing (vice-président chargé des finances), Dominique Fraysse (secrétaire), Philippe Gruin (trésorier), Ghislaine Desesquelles (vice-présidente chargée de la gestion des installations), Gilbert Picard (responsable du matériel).

Un grand merci et un grand « coup de chapeau » à tous ces sportifs qui permettent aux Mesniloises et Mesnilois de pratiquer une activité sportive à un coût raisonnable. Si toute la gestion devait être assurée par des personnels salariés, la participation financière demandée serait deux à trois fois plus élevée.

C'est également cette organisation qui permet d'accueillir de nouvelles activités proposées par un encadrement bénévole (mais diplômé). Cette saison: le volley-ball!

## Le sport source d'équilibre, de santé et de bien-être

Une étude menée par le ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports démontre que toute personne qui pratique une activité physique au minimum une heure par jour présente moins de risque de maladie.

Dans cette optique, la section Gymnastique Volontaire de l'ASMD a mis en place en octobre un **Atelier Equilibre** avec l'aide de la Caisse primaire d'assurances maladie, de la Fédération française de gymnastique volontaire et du corps médical.

Il propose de se réapproprier la maîtrise de la fonction équilibre.

### ◆ Ouvert à toutes personnes de plus de 55 ans,

### ◆ composé d'un programme de 10 séances d'une heure,

◆ avec des tests en début et fin de programme pour constater les progrès réalisés,

◆ et une séance dédiée à la nutrition.

Devant son succès, la section propose **une nouvelle session :**

**du 9 février au 25 mai 2009** (hors vacances scolaires)

**tous les lundis entre 14 et 15 h**

salle multisports du Parc des Sports Guy Lefebure

**ATTENTION :**

**nombre de places limité à 14.**

**Renseignements et inscription** au **06 07 71 65 54** (Marc Aubert).



## Le sport source de rencontre



Challenge sportif au collège Philippe de Champaigne.

Dans le cadre de l'échange scolaire avec le gymnasium de Hankensbüttel, un challenge sportif a été créé cette année entre les élèves du collège Philippe de Champaigne et leurs correspondants allemands. Il sera remis en jeu chaque année lors de chaque rencontre. La semaine dernière, ce sont les jeunes de Hankensbüttel qui se sont révélés les plus adroits en hand-ball au cours de deux matchs très sympathiques, dans une ambiance cordiale et "schönes Spiel"\*.

\* fair-play

**Evelyne Aubert**  
Adjoint au Maire chargé  
de la Jeunesse et des Sports



## Enquête communication Votre avis nous intéresse



L'information est un point important dans la vie d'une commune. Aussi, nous souhaiterions connaître votre degré de satisfaction quant à la circulation de l'information sur le Mesnil St Denis, avoir votre avis sur les outils de communication mis à votre disposition et enfin connaître vos attentes et vos besoins en matière d'information. Nous vous remercions par avance pour le temps que vous consacrerez à répondre à ce questionnaire.

L'équipe Communication

Merci de noter de 1 à 5 :

1 : très mécontent - 2 : mécontent -  
3 : neutre - 4 : satisfait - 5 : très satisfait

Cochez selon votre choix.

1 - Globalement quelle note donneriez vous à la qualité de l'information au sein de notre commune, tous supports confondus (bulletins municipaux, communiqués, guide pratique, etc.) ?

### 2 - Le bulletin municipal

- ◆ Le lisez-vous ?
  - À chaque fois
  - Une fois de temps en temps
  - Jamais ou presque jamais
- ◆ Le conservez-vous ?
  - Oui  Non

3 - Plus précisément, les sujets traités dans nos différents bulletins municipaux correspondent-ils à votre attente. (Notez de 1 à 5)

- Les travaux
- L'urbanisme
- L'environnement et le développement durable
- Les finances et les affaires économiques
- Enfance - Education
- Jeunesse - Sports
- Voirie
- Transports - Circulation - Sécurité
- Affaires culturelles, vie locale, fêtes et cérémonies
- Solidarité - Affaires sociales
- Conseils municipaux (Mairie en direct)
- Etat-civil
- Vos rendez-vous et dates à retenir

4 - Quels autres sujets aimeriez-vous voir aborder ?

---

---

---

5 - En notant le bulletin municipal de 1 à 5, comment jugez vous ?

- ◆ la qualité du support (format, papier, présentation...)
- ◆ la périodicité (actuellement environ 3 bulletins annuels)

6 - À propos du Guide pratique annuel :

- ◆ Les tarifs et horaires des activités associatives vous sont-ils utiles ?
  - Oui  Non
- Si oui, préciser (2 choix possibles) :
  - pour préparer le Forum
  - tout au long de l'année
- ◆ Souhaiteriez-vous trouver d'autres informations ?
  - Oui  Non
- Si oui lesquelles :  
\_\_\_\_\_

- ◆ Certaines rubriques vous semblent-elles inutiles ?
  - Oui  Non
- Si oui, lesquelles :  
\_\_\_\_\_

- ◆ Comment jugez-vous (note de 1 à 5) le format du guide ?
- et sa présentation ?

### 7 - Le site Internet :

- ◆ Consultez-vous notre site ?
  - Oui  Non
- Si oui, à quelle fréquence ?
  - 1 fois par jour,
  - 1 fois par semaine,
  - 1 fois par mois,
  - 1 fois par trimestre.
- ◆ Y-trouvez-vous facilement l'information recherchée ?
  - Oui  Non
- ◆ Qu'aimeriez-vous y voir apparaître si nous changeons le site dans le futur ? (non budgété pour l'instant).

8 - Seriez-vous intéressé par la diffusion de l'information sur de nouveaux supports ?

- ◆ SMS :  Oui  Non
- Si oui, merci d'indiquer votre numéro de portable :  
\_\_\_\_\_
- ◆ Mails :  Oui  Non
- Si oui, merci d'indiquer votre adresse e-mail (lisible SVP) :  
\_\_\_\_\_

◆ Panneaux lumineux  
Et quelles informations plus particulièrement sur ce type de nouveaux supports ?

- Infos travaux
- Enfance - Education (infos grèves - alerte inscriptions...)
- Jeunesse, Sports (inscriptions centre aéré, PIJ, stage sportif, compétitions...)
- Conseils municipaux (les dates - liens avec le dernier compte rendu...)
- Agenda - Vos rendez-vous et dates à retenir
- Autres, lesquelles

9 - Merci de noter également de 1 à 5 les autres moyens d'information existants ?

- Les communiqués
  - Trait d'Union
  - Les lettres d'information
  - L'accueil en mairie
  - Les panneaux d'informations en ville
- Avez-vous des suggestions sur ces différents moyens ?

L'exploitation des informations transmises dans ce questionnaire sera exclusivement réservée au service communication.

Merci de nous retourner ce questionnaire (découpez-le ou photocopiez-le) en le déposant soit à l'accueil soit directement dans la boîte à lettres de la mairie.

Vos suggestions ou remarques :

---

---

---

---

---

---

Et pour tout autres questions, n'hésitez pas ! Communiquez avec nous en utilisant « Trait d'union », votre moyen d'expression disponible sur la table d'accueil en mairie.



## Consultation des registres d'état civil

Tous les actes de naissance, mariage et décès survenus au Mesnil Saint Denis sont répertoriés dans les registres d'état civil. Seuls ceux antérieurs à 1905 sont consultables, sur rendez-vous, au service "Administration générale" de la mairie.

Toutefois, l'état de ces documents, dû à leur ancienneté, ne permet pas d'en faire des photocopies.

Ces registres d'état civil sont également disponibles sous format numérique auprès des archives départementales : 2 avenue Lunca à Montigny-le-Bretonneux ou sur le site [www.cg78.fr/archives](http://www.cg78.fr/archives).

### Naissances

◆ Chauvelier Romain	7 juin 2008
◆ Monteillet Benjamin	9 juin 2008
◆ Loiseau Olivia	17 juin 2008
◆ Milhavet Agathe	29 juin 2008
◆ Hamadou Sahana	12 juillet 2008
◆ Laviron Justine	16 juillet 2008
◆ Dario Mathilde	9 juillet 2008
◆ Ouzilou Mathilde	21 juillet 2008
◆ Clement Ethan	24 juillet 2008
◆ Perrin Tom	24 juillet 2008
◆ Malafosse Cyprien	29 juillet 2008
◆ Le Berre Cassandre	7 août 2008
◆ Janin-Brusson Lalie	7 août 2008
◆ Agnola Julie	14 août 2008
◆ Couplied Justin	19 août 2008
◆ Decker Cyrielle	26 août 2008
◆ Boonekamp Marie	27 août 2008
◆ Godet Quentin	6 septembre 2008
◆ Lima Nolhann	8 septembre 2008
◆ Martin Félix	13 septembre 2008
◆ Cambot Gabriel	19 septembre 2008
◆ Launay Martin	23 septembre 2008
◆ Boulanger Lucas	26 septembre 2008
◆ Desnoux Amandine	27 septembre 2008
◆ Hebrard - Santos Éléonore	27 septembre 2008
◆ Houzet Capucine	5 octobre 2008
◆ Lombardi Flavio	10 octobre 2008
◆ Floquet Louis	26 octobre 2008

### Décès

◆ Menager Dominique	4 juin 2008
◆ Dameme veuve Huguenot Renée	5 juin 2008
◆ Boissin épouse Taravellier Nicole	7 juin 2008
◆ Pedron Jacques	9 juin 2008
◆ Balembois veuve Horabin Yvette	15 juin 2008
◆ Vaugarny Raymond	17 juin 2008
◆ Roger veuve Magot Lucette	26 juin 2008
◆ Verrière Rémi	27 juin 2008
◆ Sorlin épouse Charlier Françoise	9 juillet 2008
◆ Bauduin veuve Bourdelique Edith	6 juillet 2008
◆ Gauthier Daniel	18 juillet 2008
◆ Kergus André	10 juillet 2008
◆ Corbin Maryse	10 juillet 2008
◆ Regnier Yolande	30 juillet 2008
◆ Bora Juliana	5 août 2008
◆ Delamaire Robert	9 août 2008
◆ De la Broise Bernard	11 août 2008
◆ Koza Frédéric	13 août 2008
◆ Coadic épouse Lagadec Yvette	20 août 2008
◆ Bails Éric	20 août 2008
◆ Pouquet vve Goisbault Henriette	25 août 2008
◆ Bowden Grunberger Audrey	2 septembre 2008
◆ Blondel Bernaud Odile	16 septembre 2008
◆ Travesset veuve Sieuros Louise	16 septembre 2008
◆ Mazoir Marguerite	27 septembre 2008

◆ Negyessy Martin	29 septembre 2008
◆ Lecuyer veuve Lozinguez	6 octobre 2008
◆ Boisserie veuve Dumur Marie	17 octobre 2008
◆ Grassi épouse Lochon Roberta	18 octobre 2008
◆ Bonbon épouse Beck Monique	8 novembre 2008
◆ Barriat Raymond	10 novembre 2008
◆ Bensaadia Labcissa	12 novembre 2008

### Mariage

◆ Le Vacon Alain Lemos Luzio Maria da Luz	14 juin 2008
◆ Brault Jean-François Cazel Christine	21 juin 2008
◆ Saint-Paul Philippe Seguy Sophie	21 juin 2008
◆ Bernard Jean-François Moreau Virginie	5 juillet 2008
◆ Da Silva Lemos Bruno Luchini Vanessa	19 juillet 2008
◆ Chevalier Sébastien Mazzia-Piciot Carole	23 août 2008
◆ Alliot Éric Estrada Silva Yaniuska	30 août 2008
◆ de Robichon Christophe Bordenave Christelle	6 septembre 2008
◆ Capra Stéphane Durand Marjorie	13 septembre 2008
◆ Giraud Florent Salaün Estelle	27 septembre 2008
◆ Lochon Thierry Grassi Roberta	8 octobre 2008

Cette page est une tribune libre. Bien entendu, les textes remis par les groupes sont respectés à la virgule près et chacun s'exprime sous sa seule responsabilité.

## Le Mesnil en Mouvement

Nous soutenons la modification actuelle du Plan d'Occupation des Sols car la municipalité prend enfin la mesure des besoins pour des primo accédants ou des logements sociaux. Dans une perspective de développement durable, les petits immeubles prévus permettront, par une densification maîtrisée des espaces déjà urbanisés, une réduction des déplacements automobiles, une meilleure accessibilité aux transports en commun, à l'emploi, aux services et à la vie sociale. La mixité urbaine aidera aussi à résoudre les besoins en services, assistantes maternelles, aides à domicile ... qui sont un problème crucial au Mesnil saint Denis. Mais il en faudra d'autres pour respecter la convention signée avec le conseil

général et la loi de solidarité urbaine SRU. Et pour l'instant nous n'avons aucun diagnostic réel sur les besoins d'aménagement de l'espace, d'équilibre social, de transport, d'équipements et de services au regard de prévisions économiques et démographiques. Il faut donc rapidement engager une réflexion avec les Mesnilois pour élaborer un projet global pour l'avenir de la ville, ce qui passe par la concertation à toutes les étapes, du diagnostic initial à la rédaction finale d'un Plan Local d'Urbanisme. Il ne s'agit pas de simplement demander à la population son avis sur un projet finalisé, mais qu'elle puisse participer à son élaboration. Autre sujet : d'ici peu, Le Mesnil pourrait être regroupé avec 17 communes du

Parc Naturel dans une Communauté de communes. Aujourd'hui, l'intercommunalité est une nécessité. Elle rassemble des moyens dispersés, permettant de nécessaires économies d'échelle, elle structure les initiatives locales, favorisant le développement économique local et la relance de la politique d'aménagement du territoire. Nous sommes donc favorables à une telle initiative, à condition qu'elle ait pour ambition de réveiller notre ville aux enjeux économiques et sociaux du XXI<sup>e</sup> siècle et non pas de la murer dans des combats de "village gaulois" qui refuserait d'allier préservation de l'environnement et développement solidaire.

**Vos élus "Le Mesnil en mouvement"**

## Ensemble au Mesnil

- ◆ «Tout va très bien madame la marquise...» Eh bien, non! oh, tout n'est pas catastrophique, mais quand la même équipe est au pouvoir depuis 2001, on a le devoir légitime de continuer à dresser un bilan bien pauvre. La population n'est pas informée de cette situation.
- ◆ Elle n'en sait pas plus concernant les projets immobiliers avenue de Breteuil et de la Marnière de Rodon.
- ◆ 2001-2008: À quoi a réellement servi l'augmentation bien supérieure à l'inflation de nos impôts locaux?
  - Une nouvelle circulation «gaguesque», et les habitants de Rodon et du Mousseau sont-ils enchantés d'une déviation sauvage?
  - L'état de nos routes et de nos trottoirs

dévalorisent la valeur patrimoniale de nos logements (plus de 80% des habitants sont propriétaires).

- L'achat de la ferme de Beaurain... pour simplement rembourser le crédit
- Ce n'est pourtant pas de nouveaux services à la population qui pèsent sur le Budget (ex: la crèche).
- Si le bulletin semestriel est bien utile que dire du questionnaire que nous avons reçu pour connaître l'enjeu «Enfance et Jeunesse de notre commune».
- Que se passe-t-il au CLC?... on entend des rumeurs et pourtant cela coûte cher aux contribuables et à ceux qui en utilisent les activités.
- ◆ 2001-2008: Aucun nouveau développement économique et toujours la

même rengaine, à savoir:

- C'est à cause de la Charte du Parc Naturel
- C'est parce qu'aucune entreprise n'est intéressée à venir chez nous à cause des transports.

Quand va-t-on ouvrir un projet pour attirer (nous avons des atouts au Mesnil) des PME du secteur tertiaire?

Les questions que nous posons sont celles que se posent les Mesniloises et Mesnilois. Les besoins non couverts sont exprimés par ceux-ci.

Les projets que nous souhaitons voir s'ouvrir sont ceux également de nos concitoyens.

**Jean-Pierre Derain, Alain Reminiac**

## Décembre

- ◆ **Du lundi 1<sup>er</sup> au samedi 20**  
Bibliothèque - Exposition «Les fêtes de l'hiver» - Entrée libre
- ◆ **Du mardi 2 au jeudi 18**  
Exposition «50 ans du CLC» - Ateliers d'arts plastiques - CLC - Entrée libre
- ◆ **Samedi 6 – 50 ans du CLC**  
- Démonstration d'éveil à la danse  
- Concert de l'école de musique  
- Atelier théâtre  
- Démonstration de danse  
- Discours et soirée cabaret  
- Exposition photos « La MJC d'hier et le CLC d'aujourd'hui »  
- Exposition des ateliers poterie et dessin
- ◆ **Mardi 9 – vendredi 12 et samedi 13**  
Passage du Père Noël pour les Petits nageurs de la piscine
- ◆ **Du mardi 9 au samedi 27**  
Bibliothèque - Exposition « Les vitrines de Noël » - Entrée libre
- ◆ **Samedi 13**  
● 20 h fête de Noël organisée par la section Rugby de l'ASMD
- Spectacle de Noël intitulé « Visions nocturnes » (spectacle en lumière noire, une nouveauté) au CLC de 10h à 12h.
- Suivi de la remise des récompenses aux 9 meilleurs dessins par le Père Noël
- Goûter à l'issue de toutes ces émotions
- Réunion du cercle philatélique au CLC de 10h à 12h
- Veillée de Noël des Scouts de 18h30 à 22h30
- ◆ **Dimanche 14**  
● Notre 1<sup>er</sup> Marché de Noël  
Marché de Champmesnil de 8h à 13h  
- Dégustation vente de « la Bière de Noël Volcelest »  
- Présence des commerçants et artisans du Mesnil et du Parc naturel  
- Vente de vin cuvée spéciale Mesnil par Marché Plus  
- Animations et Grand lâcher de ballons pour envoyer les lettres au Père Noël  
- Vente et Animation au profit de la Caisse des écoles
- Contes pour adultes « Les poètes d'ici » à 17h au CLC – participation 5€
- Visite du Skit du Saint Esprit à 15h  
Tarif : 7€ - Inscriptions: 01 34 61 49 79
- 17 heures: concert de Noël de la Chorale "L'Air de Rien" à l'église du Mesnil Saint Denis. Motets de César Franck et Camille Saint-Saëns sous la direction d'Anne Laffilhe.
- ◆ **Jeudi 18**  
Fête de Noël des MesniLoups - Halte Garderie de 9h30 à 11h: passage du Père Noël
- ◆ **Vendredi 19**  
Déjeuner de Noël au Club des Amis Retraités
- ◆ **Dimanche 21**  
Sortie du Club des Amis Retraités au spectacle de patinage sur glace de Philippe Candeloro
- ◆ **Jeudi 18, ven 19, sam 20, lun 22**  
Passage du jury pour notre 22<sup>e</sup> concours « Décorations de Noël » des maisons et des commerçants Mesnilois

## Janvier

- ◆ **Du jeudi 1<sup>er</sup> au jeudi 22**  
Exposition «Ambiances et fêtes de l'hiver» Bibliothèque du CLC - Entrée libre
- ◆ **Samedi 3 et dimanche 4**  
- Club des jeux - CLC
- ◆ **Du mardi 6 au mardi 20**  
Exposition «Les peintres au Mesnil» CLC - Entrée libre
- ◆ **Mardi 6**  
19h30 Galette des rois section Rugby ASMD dans les vestiaires du stade.
- ◆ **Mercredi 7**  
Comptines «Les rois» Stéphanie Fleury, conteuse du vent d'avril - 14h à la Bibliothèque du CLC - Entrée libre
- ◆ **Samedi 10**  
● Club des jeux - CLC  
● Remise des prix des « Décorations de Noël » 11h30 cantine des Communs du château-mairie
- ◆ **Dimanche 11**  
● Sortie du Club des Amis Retraités : déjeuner-spectacle au Lido  
● Pièce de théâtre par La Compagnie La Marmite «Caprice d'enfants - La fille bien gardée d'Eugène Labiche» au CLC à 16h - Adhérent: 8€ - Non adhérent: 10€
- ◆ **Samedi 17**  
● 12h Salon Saint-Exupéry à Coignièrès: repas annuel des Mesnilois de + de 65 ans inscription en mairie
- Réunion du cercle philatélique - CLC de 10h à 12h
- ◆ **Dimanche 18**  
Choco-théâtre pour les 3 à 10 ans comédie burlesque «Chez toi, chez moi» Compagnie «De ci de là» - CLC à 15h Adhérent: 5€ Non adhérent: 6€
- ◆ **Samedi 24**  
Concert «Blue railroad train» à 21h au CLC- Adhérent: 8€ - Non adhérent: 10€
- ◆ **Du mardi 27 janvier au mardi 10 mars**  
Exposition photos - Robert Lebateur CLC - Entrée libre
- ◆ **Samedi 31**  
Assemblée Générale du Club des Amis Retraités et inscriptions pour 2009

## Février

- ◆ **Samedi 7**  
● Concert de l'école de musique « 100 ans des musiques du cinéma » 19h au CLC- Entrée libre
- Sortie du Club des Amis Retraités: « Le clan des divorcées » au théâtre de la grande Comédie à Paris
- ◆ **Dimanche 8**  
Choco-théâtre conte musical de 4 à 12 ans « Naïack le marin et la pierre d'Arc en ciel » Compagnie La Marmite - CLC 15h  
Tarif adhérent: 5€ - Non adhérent: 6€
- ◆ **Mercredi 11**  
Assemblée générale du Syndicat d'Initiative 10h salle de réunion des communs du château-mairie

## ◆ Mercredi 14

Réunion du cercle philatélique au CLC de 10h à 12h

## ◆ Du lundi 23 au mercredi 25

Stages dessin/poterie «Allons glisser sur la banquise» Marie-Laure Quesnau

## ◆ Samedi 21 et Dimanche 22

Club des jeux - CLC

## Mars

## ◆ Du mardi 3 au mardi 17

Exposition de peinture «Collectifs d'arts contemporains» Organisée par Olivier Jorda - CLC - Entrée libre

## ◆ Mercredi 4

Contes pour enfants «Métamorphoses» Stéphanie Fleury, conteuse du vent d'avril 14h à la Bibliothèque du CLC - Entrée libre

## ◆ Vendredi 6

Fête de la Chandeleur des MesniLoups Halte garderie de 9h30 à 11h

## ◆ Samedi 7

20h Loto organisé par la section Rugby de l'ASMD dans la petite salle

## ◆ Mardi 10

Rêves d'Opérette au Grand Rex – en association avec Mesnil Découverte

## ◆ Samedi 14

Visites - 15h: Notre-Dame de la Roche  
16h: Skit du Saint Esprit  
Tarif: 7€ pour 1 monument, 12€ pour les 2. Inscriptions Syndicat d'initiative: 01 34 61 49 79

## ◆ Dimanche 15

Choco-théâtre spectacle «Muzicaloustick» par Roger Cactus (de 3 à 10 ans) – 15h au CLC - Adhérent: 5€ - Non adhérent: 6€

## ◆ Samedi 21

Réunion du cercle philatélique CLC de 10 à 12h

## ◆ Du Mardi 24 au Mardi 7 Avril

Exposition «Les pastellistes au Mesnil» CLC - Entrée libre

## ◆ Samedi 28

● Carnaval des enfants organisé par le Comité des Fêtes

- Départ de la place Henri IV à 14h30  
- Arrivée devant l'école Champmesnil pour brûler le Bonhomme d'Hiver.

- Nombreuses attractions, venez tous! Rires et détente assurés. Goûter de clôture.

● Jazz à toute heure - Concert au CLC à 20h30

## ◆ Dimanche 29

● Concert de Fabrice Hamelin, auteur – compositeur – 16h au CLC - Adhérent: 5€ - Non adhérent: 6€

● Visite du Skit du Saint Esprit à 15h  
Tarif: 7€ - Inscriptions: 01 34 61 49 79

Réservez dès maintenant votre week-end du 20-21 juin pour notre fête de la Musique!